

Trois études relatives à Charles-Frédéric Brun, dit le « Déserteur » (†1871)

I

Sur les traces du « Déserteur »

Celui qui se hasarde à lever le voile recouvrant l'épopée du « Déserteur », tel que l'a finement tissé la plume de Jean Giono¹, risque de s'aventurer dans une entreprise téméraire.

Pourtant, en nous fondant sur les documents que nous possédons et sur la tradition orale qui nous est parvenue, nous ne pouvons laisser complètement ignorée la réalité ; fût-ce au détriment du charme littéraire, la légende dorée doit faire place à la vérité.

Nous aimerions donc mettre en lumière, dans la mesure du possible, les points suivants : 1. l'origine du personnage connu sous le nom de Charles-Frédéric Brun, dit le « Déserteur » ; 2. son arrivée et son itinéraire en Valais ; 3. ses premières activités dans le pays et 4. proposer une hypothèse sur l'identité du « Déserteur ».

1. Origine du personnage

Le document reproduit dans l'ouvrage de Jean Giono est, sans doute possible, de la main du « Déserteur » qui se dit « natif à Colmar »². Cette brève indication supplée à une habituelle pièce d'identité qui, vraisemblablement, ne pouvait être produite. Il n'y a pas lieu de douter de la bonne foi de l'auteur de la note qui, semble-t-il, ne peut même pas donner la date de sa naissance, tout en la situant avec précision à Colmar, en France, dans le département du Haut-Rhin.

Or, M. Pierre Schmitt, conservateur du musée de Colmar, qui, à notre requête, a bien voulu entreprendre des recherches, nous écrivait, dans une lettre du 30 décembre 1965 ce qui suit : « Je puis dire

¹ Jean Giono, *Le Déserteur*, Lausanne, 1966, 163 p. pl.

² *Ibidem*, p. 155.

dès aujourd'hui qu'il [le « Déserteur »] n'est pas né à Colmar. J'ai en effet parcouru toutes les tables de l'état civil, de 1789 à 1820, sans le moindre succès. Même le nom y est introuvable. Je continuerai cependant mes recherches, car le problème commence à me passionner et je ne manquerai pas de vous faire part de mes éventuelles trouvailles. Vous saurez que, même si je n'écrivais de longtemps, l'affaire ne sera pas perdue de vue». Sans nouvelles dès lors, cela signifie que rien n'a été découvert.

On peut se demander pour quel motif, le 4 février 1844, C.-F. Brun écrivait sa note sur la doublure d'un *Mandement de l'abbé de Rivaz aux fidèles de la paroisse de Salvan contre les mascarades et les danses de carnaval, demandé par le louable conseil de la commune et lu au prône par M. le chanoine Helzelet, révérend curé, le dimanche 29 janvier 1826*³.

Ce texte permet de supposer que Brun ne pouvait prouver autrement son origine, faute de passeport ou d'acte de naissance. En eût-il jamais pu obtenir ? C'est notre conviction. Cet « enfant de hasard » n'a pas même pu préciser la date de sa naissance : incertitude qui marque pour la vie le personnage mystérieux auquel on appliqua l'étiquette péjorative de déserteur.

Ce que nous savons, pour l'avoir entendu de notre grand-père paternel, chez qui Brun fut hébergé au Trétien durant l'hiver 1843-1844, c'est qu'il y était envoyé par le chanoine Jean-Baptiste Helzelet, alors curé de Vollèges, mais auparavant curé de Salvan de 1815 à 1832.

Un aperçu biographique de ce religieux, né à Porrentruy en 1785 mais dont la famille était souabe d'origine, ne semble pas superflu. Helzelet avait fait ses études à Saint-Maurice ; prêtre en 1809, il était déjà professeur de Principes et de Rudiments au collège de l'Abbaye, à son ouverture, en 1806 ; puis, il fut curé de Finhaut de 1809 à 1812. Dès que, par décret impérial du 17 mars 1812, l'Abbaye fut réunie au couvent du Saint-Bernard, Helzelet fut parmi les chanoines protestataires : il quitta l'Abbaye pour regagner Porrentruy et fut nommé par l'évêque de Strasbourg curé de Grandfontaine (J.-B.). En 1815, il signa une pétition adressée au congrès de Vienne en faveur d'un « canton suisse du Jura ». C'est probablement à cette époque que se présente pour Helzelet l'occasion d'entrer en contact avec C.-F. Brun ou sa famille, s'il en avait une ! Il rentre à l'Abbaye en 1815 ; curé de Salvan pendant dix-sept ans, il fut ensuite transféré au même titre à Vollèges, jusqu'à sa mort en 1864, après avoir

³ Cahier (16 x 21 cm) de 8 fol. écrits ; manuscrit original signé et scellé. Propriété de l'auteur.

refusé la charge de prieur de l'Abbaye en 1834. Ses multiples activités le désignèrent à la cour de Turin pour être fait, en 1846, chevalier de l'ordre royal des saints Maurice et Lazare⁴.

2. Son arrivée et son itinéraire en Valais

Malgré le renversement du régime politique en 1798 et l'intégration au canton du Valais de la vallée du Trient, pendant de longs siècles soumise à la juridiction spirituelle et temporelle de l'abbé de Saint-Maurice, les lois cantonales y restaient lettre morte, et le droit coutumier, non écrit, imprégnait toujours les relations privées et publiques ; aussi l'ancien fief abbatial était-il devenu une terre de refuge pour ceux que les bouleversements politiques obligeaient de fuir : ci-devant des hautes classes, religieux de tous ordres, simples trimardeurs ou champions de régimes périmés y trouvaient asile.

Et souvent les réfugiés tirent la sonnette de l'Abbaye pour obtenir une recommandation ou une intervention directe. N'a-t-on pas vu, en 1832, l'abbé de Rivaz accompagner à Salvan un colonel de Charette de la Contrie, neveu du fameux général vendéen, pour lui faire octroyer un droit de bourgeoisie ? Le curé du lieu, le chanoine Helzelet, intervient auprès de l'administration pour avoir une solution favorable, accordée sans autre⁵.

Il n'est pas surprenant que le même chanoine, quoique résidant à Vollèges, obtienne pour son protégé, C.-F. Brun, d'être reçu comme chez lui dans une famille de la paroisse de Salvan. D'ailleurs, le choix du milieu est dicté par les circonstances : le Trétien est un village isolé, que l'on ne peut encore atteindre que par un chemin à piétons. La famille de «Dessous-le-Scex» chez qui Brun est dirigé, se trouve avoir hérité d'Antoine Bochatay, dit Antoine-le-Riche, dont un frère fut curé de Riddes⁶. Au Trétien, on se souvient encore que, sur l'initiative du chanoine Helzelet, alors curé de Salvan, fut construite la chapelle du village, bâtie en 1816-17 et consacrée par l'abbé Etienne Pierraz, le 11 juin 1819, «en vertu du pouvoir quasi épiscopal» dont il jouissait. C'est grâce aux démarches du chanoine Helzelet que l'autel de la chapelle du pont de St-Maurice fut transféré au Trétien.

⁴ *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. IV, 1928, p. 62, art. Helzelet, par L. Chapuis. — J.-E. Tamini et P. Délèze, *Nouvel essai de Uallesia christiana*, St-Maurice, 1940, p. 459. — Chanoine Eugène Gross (1852-1929), *Histoire de l'Abbaye de Saint-Maurice*, 12 cahiers (18 x 25,5 cm) manuscrits foliotés de 1 à 404 (propriété de l'auteur), cahier XII, fol. 396.

⁵ [Eugène Gross], † *Ferdinand de Charette*, nécrologie signée X, dans le journal *L'ami du peuple valaisan*, Sion, 1917, n° du 1^{er} août.

⁶ Pierre-Maurice Bochatay, curé de Riddes de 1795 à sa mort en 1803. Tamini et Délèze, *op. cit.*, p. 421.

Et puis, J.-B. Helzelet, qui fut certainement une des fortes têtes de l'Abbaye — il obtint même des voix à l'élection de l'abbé en 1834 — se souvenait de la dette contractée par le monastère à l'égard des Alsaciens en 1798. Menacé de pillage et d'incendie par la troupe de Blanchenay, il fit appel d'urgence au commandant d'un corps français campé sous Ollon, qui envoya en toute hâte une «compagnie alsacienne de cavalerie... dont les hommes étaient d'une taille gigantesque et qui firent évacuer dès le lendemain l'Abbaye et la ville de Saint-Maurice, avant l'exécution du sinistre complot»⁷.

Plus tard, en 1830, l'évêque de Strasbourg, Mgr Tharin, qui connaissait M. Helzelet, ancien curé de Grandfontaine, est en visite à l'Abbaye, où il rencontre l'évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, fondateur de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance : le curé de Salvan ne manquait pas au rendez-vous⁸.

En automne 1843, C.-F. Brun n'avait donc pas besoin d'errer dans les montagnes du Chablais pour trouver asile. Muni de la recommandation du chanoine Helzelet, il s'en vint frapper à la porte du curé de Salvan, le chanoine Etienne Maret (1787-1864), qui le recevait à bras ouverts et allait mettre à profit les dispositions du réfugié.

3. Ses premières activités dans le pays

Originaire de Bagnes, le curé Maret desservira de 1827 à 1863 les deux paroisses de la vallée, Finhaut d'abord, puis Salvan. Il constate dès le début que l'instruction populaire y est complètement négligée : point d'écoles, pas de maîtres ; lui-même va payer de sa personne et donne à la cure des leçons élémentaires de langue et de calcul.

On a bien signalé que le village de Salvan avait déjà son maître d'école vers 1780, et que les Marécottes bénéficiaient des leçons d'un Jean-Pierre Squinaboz, dont la famille venue des Etats sardes, s'était établie récemment dans le pays ; ce jeune homme, né en 1803, avait été berger de chèvres de 1818 à 1820 ; plus tard, ayant repris son instruction avec l'ex-maire Chappelet, il fut régent de son village un hiver ou deux, puis il s'engagea au service du roi à Turin qu'il quitta en 1860, au bénéfice d'une retraite d'officier d'infanterie⁹.

⁷ P.-A. Grenat, *Histoire moderne du Valais de 1586 à 1815*, Genève, 1904, p. 486. — Eug. Gross, *op. cit.*, cahier XII, fol. 382.

⁸ Cette visite à l'Abbaye et la rencontre des deux prélats eurent lieu le 22 décembre 1830. — Voir Eug. Gross, *op. cit.*, cahier XII, fol. 391. Voir aussi Anne-Joseph de Rivaz, *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834)*, t. III, Lausanne, 1961, pp. 108 et 116. (*Mém. et Doc. publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande*, 3^e série, t. VII.)

⁹ Jean-Pierre Squinaboz (ou Squinabol), *Autobiographie inédite*, cahier (13,5 x 21 cm) de 24 p., manuscrit autographe daté du 8 août 1870. Propriété de l'auteur.

premier couplet.

Je sens augm enter mes peines
Ne voyant plus mon berger
Se promener dans la plaine
Le long de ces beaux verges
Je l'attand depuis l'aurore
Pendant la chaleur du jour
Beau berger que je regrette
En deshat gemir nuit et jour.

2^{me}
O Ciel est il donc possible
Qu'adrait-il m'abandonner
Que son coeur étoit sensible
Pour moi quel Cruel destine
Je voudrais pour tous au monde
Se t'avoir jamais connu
Ma joie serais plus profonde
Si tu m'étoit inconnu.

3^{me}
Le temps est passé mon traître
Que tu ve ne dans les bois
Près de moi de se renaître
Que tu joue de l'aubois

Fig. 1 — Début d'une complainte transcrite par le Déserteur.

(Photo J.-M. Biner, Sion)

Ce n'est qu'en 1852 que le premier brevet d'instituteur est délivré : Louis Délez, de Salvan, l'obtient après avoir suivi deux mois d'école normale au collège de Saint-Maurice.

Mais le village de Trétien semble avoir été particulièrement négligé ; pendant la première moitié du XIX^e siècle, on n'y trouve pas trace d'enseignement public. Aussi Charles-Frédéric Brun y est-il le bienvenu : il n'a pas d'acte d'origine ni de passeport, mais il est porteur du «Mandement» de l'abbé de Rivaz, qui lui sert de pièce d'identité.

Le curé de la paroisse, chanoine Maret, chez qui le nouveau venu a fait halte — ainsi qu'il ressort de sa lettre à l'ami Antoine : «Je me suis arrêté pendant quelque temps dans la commune de Salvan»¹⁰ — accompagnait-il le réfugié ? C'est possible. Mais ce qui est certain, c'est que Brun n'est pas arrivé au Trétien en intrus ni en vagabond : il exécute un mandat du curé de Salvan, sur recommandation de son confrère de Vollèges, le chanoine Helzelet : enseigner à lire et à écrire à des analphabètes, adultes et enfants. Dans son dossier, nous conservons encore le manuel qu'il utilisait : un opuscule broché, doublé de papier portant un texte latin manuscrit, sans doute des notes de cours d'un étudiant en droit. Cet opuscule, aux feuillets fatigués par un long usage, porte le titre suivant : *Nouveaux principes de lecture. Par lesquels on peut apprendre à lire le Français et le Latin en beaucoup moins de temps, et avec bien plus de facilité que par la Méthode ancienne et ordinaire.* Eprouvés et mis en pratique avec succès par Lestivant, ancien Maître de Pension de Lyon. Edition corrigée et augmentée. A Lyon, chez Périsset Frères, Libraires, grande rue Mercière, n° 33. 1832 (48 p.).

La maison refuge : au hameau du Planuet, un bâtiment, daté de 1712, mi-bois mi-pierre, encore debout aujourd'hui, habité alors par trois jeunes gens de dix-neuf à vingt-cinq ans, dont les parents sont décédés, tandis que trois sœurs mariées ont quitté le foyer natal. Le cadet, Jean-Maurice Gross (1825-1899), remplace la mère pour tenir le ménage, de là le surnom qui lui resta, «le cuisinier».

A la disposition de C.-F. Brun, on met le «tsambron», pièce annexée à la chambre commune, où il aura son gîte et recevra ses «illittéraires», selon le terme affecté à ceux qui, dans les actes, signaient en apposant leur marque domestique.

Ainsi le nouveau régent est introduit dans cette population laborieuse et hospitalière, dont la plus grande partie émigre, au temps de la bonne saison, en Savoie et dans la vallée d'Aoste, pour exploiter des alpages pris en location.

¹⁰ Reproduite dans J. Giono, *op. cit.*, p. 154. — Minute en possession de l'auteur.

19 ^{mes deux} ~~mes deux~~ ^{l'été} ~~l'été~~ ¹⁸⁴⁴
ou six semaines que ma maîtresse ^{je}
les va, tant je gémis me promenant
tout le long de la rivière je gémis
très une autre a mesur qui deat aller la
cane ¹ bis. Je t'aurais dit
Cher maître bien au tant plus d'amitié
pour moi n'at-il plus d'amitié pour moi
après ma ^{sortant} ~~sortant~~ fait des
prière des n'at-il plus d'amitié pour
moi après ma ^{seigneur} ~~seigneur~~ ^{promis} la fois
2 bis. La belle a vu le cœur au
si tendre les larmes lui coulent
aux yeux moi qui gémis ^{en} ~~en ^{garçon} ~~garçon~~ ^{gémis}
je me suis ~~gémis~~ ^à ~~pro~~ ^{ché} ~~de~~ ^{elle}
Je mets la main sous ^{ses} ~~ses~~ ^{yeux}
non mon petit cœur combe sous vos
3 bis. Comme je me combe
15 Janvier
1844~~

Fig. 2 — Texte d'une chanson, écrit et daté du 15 janvier 1844 de la main de Jean-Maurice Gross (1825-1899) et «corrige» par le Déserteur.
(Photo J.-M. Biner, Sion)

Quant à sa subsistance, conformément à l'usage, ce sont les élèves qui la fournissent, chez eux, à tour de rôle. Tout le village l'a pris en estime, surtout depuis qu'il s'est mis à portraiturer ; il est familier et se mêle aux soirées qu'organisent les jeunes, leur apprenant aussi à rimer et prodiguant ses chansons d'amour¹¹.

Cependant, on sent que l'homme n'est pas dans son milieu ; seul avec ses hôtes, il redevient distant, parfois mélancolique, évitant de parler de son passé, soucieux de son avenir. Dans sa chambrette, qui existe encore, il passe de longs moments à fignoler ses « images » et à triturer des couleurs qu'il avait apportées dans son menu fourniment. A part cela, ses allures citadines et son accent étranger font de lui un énigmatique personnage, rehaussé d'une taille démesurément grande, que de nos jours encore, dans notre vallée, définit l'expression d'« imagier ».

Mais le pays est en proie à la fièvre politique et, de la plaine, montent les échos des luttes qui mettent aux prises la Jeune Suisse et la Vieille Suisse ; plusieurs fois C.-F. Brun a manifesté l'intention de passer en Savoie, où la situation est calme. Deux obstacles : la neige et la frontière. On lui a dépeint le danger des avalanches au col des Montets et il a vu, un jour de promenade, le poste des douaniers sardes de l'autre côté du pont, au Châtelard.

Que faire ? Attendre la fonte des neiges et trouver un passage pour éviter les uniformes. Son hôte lui a indiqué le moyen d'aboutir au-delà de la frontière, au hameau de Barberine, sans suivre la route : le sentier du val d'Orby et la passerelle de poutres sur le torrent limitrophe.

C'est par là que s'en est allé, à la pleine lune d'avril 1844¹², le sympathique et mystérieux personnage, faiseur d'images, dont le souvenir est resté au Trétien encore bien vivant.

¹¹ Dans l'ouvrage de J. Giono sont publiées (pp. 152-154) quelques recettes et la lettre à Antoine, tirées d'un double feuillet (17,5 x 22,5 cm) écrit de la main du Déserteur. Ce feuillet porte encore le texte d'une chanson écrit et daté du 15 janvier 1844 de la main de Jean-Maurice Gross (1825-1899), et « corrigé » par le Déserteur (fig. 2). Nous reproduisons également, tirés d'un autre double feuillet (16,5 x 21 cm), aussi en notre possession, une page portant le début d'une complainte transcrite par C.-F. Brun (fig. 1) et un fragment de texte de la main de Jean-Maurice Bochatay (fig. 3), personnage que le Déserteur a peint au Trétien, le 21 mars 1844, en compagnie de sa femme et de leurs deux enfants (image reproduite dans le catalogue de l'exposition « Le Déserteur », au Musée de la Majorie, à Sion, du 10 décembre 1966 au 30 janvier 1967, au verso de la page de titre, n° 2 du catalogue).

¹² Voir lettre reproduite dans J. Giono, *op. cit.*, p. 154 : « ... mais je pars le 21 de ce mois pour la Savoie », c'est-à-dire le 21 janvier. Toutefois, sans doute à cause des avalanches, le Déserteur a ajourné son départ, puisque deux images exécutées au Trétien sont encore datées du 10 et du 21 mars 1844. — Voir catalogue cité à la note précédente, nos 1 et 2, et J. Giono, *op. cit.*, p. 99 (image du 10 mars 1844).

Pourtant, son hôte ne l'a pas laissé partir à l'aventure ; on retrouve sur un double feuillet, écrit de la main de Brun, le nom d'un Berguerand, certainement Joseph-Marie Berguerand, menuisier à Barberine, commune de Vallorcine¹³. C'est celui-ci, vieil ami de Jean-Maurice Gross, qui lui donnera gîte et couvert, en attendant que se poursuivent ses pérégrinations.

Au lieu de rechercher ses traces dans la Savoie hospitalière, il est opportun de tenter d'éclaircir l'identité de C.-F. Brun. Qui était-il ?

4. Une hypothèse sur l'identité du « Déserteur »

Si nous avons cru bon de donner des détails sur le chanoine Helzelet, c'est à cause du rôle principal qu'il a joué dans la vie du « Déserteur ». Originaire de la Souabe, mêlé aux événements politiques de la fin de l'empire napoléonien, il a pu se trouver aussi en contact avec la famille des princes de Bade, ligne cadette de l'antique maison de Zähringen, bien connue en Valais.

Pris dans le tourbillon de la Révolution française, le margrave Charles-Frédéric (1728-1811) fut élevé au rang de grand-duc par Napoléon qui donna à son petit-fils, Charles-Louis-Frédéric (1786-1818), la main de Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de l'empereur. Le mariage fut célébré à Paris, le 8 avril 1806, et le mari devint grand-duc de Bade, le 10 juin 1811. De ce mariage naquirent trois filles et deux garçons nés, l'un le 29 septembre 1812 et l'autre en 1816. Le premier de ces fils meurt quinze jours après sa naissance et l'autre, à peine âgé d'un an¹⁴.

Ces morts prématurées donneront lieu à l'un des drames les plus obscurs et les plus tragiques de l'histoire.

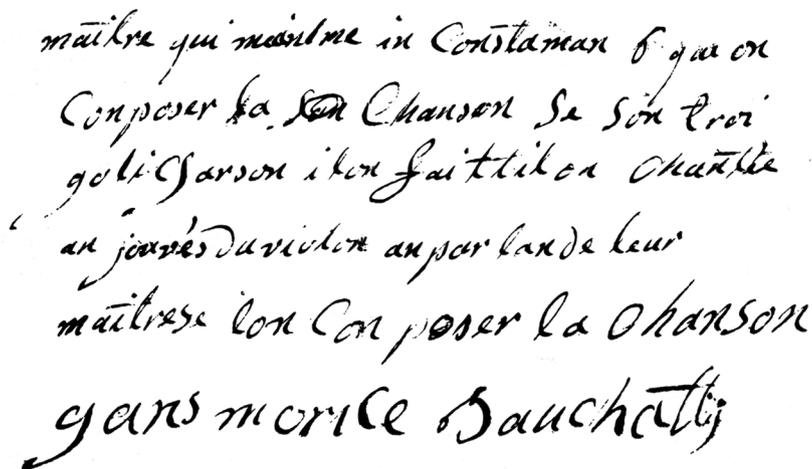
Il faut rappeler que le grand-duc Charles-Frédéric avait épousé en premières noces une princesse de Hesse-Darmstadt qui le laissait sans héritier direct. Il se remaria morganatiquement avec une loin-

¹³ Papiers en notre possession.

¹⁴ Alain Decaux, *Gaspard Hauser, l'orphelin de l'Europe*, dans *Historia*, n° 267, février 1969, pp. 66-73. — « Avec les idées de Richelieu et de Mazarin, de la Convention et du Directoire, il [Napoléon] improvise une refonte et un partage du Corps germanique, une Confédération du Rhin, comme la monarchie avait formé la Ligue du Rhin, des royaumes et des principautés comme la Révolution improvisait des républiques clientes. En courant, il fait un roi de l'Electeur de Bavière, l'oblige à donner sa fille en mariage à Eugène de Beauharnais, tandis que le prince de Bade, fiancé à cette princesse, épousera par ordre la cousine d'Eugène, Stéphanie. C'est de la politique nuptiale et dynastique. Murat, le beau-frère, sera prince grand-duc à Berg. Pour Jérôme, séparé par force de son Américaine, autre mariage préparé avec Catherine de Wurtemberg, dont le père aussi est fait roi. L'Empire napoléonien essaime, comme essaïmait la République, souvent aux mêmes lieux, sur des surfaces un peu plus étendues, mais selon la même méthode. » (J. Bainville, *Napoléon*, 134^e édit., Paris, Fayard, 1932, p. 275.)

taine cousine, la baronne Louise Geyer de Geyersberg, autorisée en 1796 à porter le titre de comtesse de Hochberg, dont le fils aîné, Charles-Léopold, montera sur le trône de Bade en 1830, après la mort du grand-duc Louis-Guillaume-Auguste, qui l'occupait depuis 1818. Or, l'accession à ce trône ne devenait possible qu'en éliminant la descendance mâle de la fille adoptive de Napoléon, dont il faudra d'abord faire disparaître le premier-né ; l'intrigante Hochberg s'en chargea, non par un meurtre, mais par substitution. L'enfant venu au monde le 29 septembre 1812, parfaitement constitué et d'une santé florissante, fut subrepticement remplacé par un enfant malade, qui décéda le 16 octobre suivant. Qu'advint-il de l'authentique rejeton ? Octave Aubry, historien de Napoléon, a brodé sur «l'Orphelin de l'Europe» un roman-feuilleton¹⁵ ; tout récemment, Alain Decaux a présenté une thèse nouvelle sur «Gaspard Hauser», l'enfant légitime, mais sans état civil, de Stéphanie de Bade¹⁶.

Le drame se prête à de nombreuses hypothèses, sans exclure pourtant celle qu'offre l'énigmatique «Déserteur» réfugié en Valais trente ans plus tard.



maitre qui maitre in Constantan f que on
Composer la son Chanson Sa son l'ori
geli Chanson iton fait tiler maitre
au jours d'auichon au par la de leur
maitre lon Com poser la Chanson
jeans morice Bauchattij

Fig. 3 — Fragment d'un texte écrit par Jean-Maurice Bochatay, personnage peint par le Déserteur au Trétien, le 21 mars 1844.
(Photo J.-M. Biner, Sion)

¹⁵ A. Decaux, *art. cité*, p. 72. Il s'agit d'Octave Aubry, *L'Orphelin de l'Europe* : Gaspard Hauser, Paris, 1929.

¹⁶ Voir note 14.

Il ignore lui-même son origine et jusqu'à son âge. Sans papiers valables, il se dit «natif à Colmar», s'appelant Charles-Frédéric Brun. Et c'est tout, à part la recommandation d'un ancien curé du lieu où il vient échouer...

Pourquoi ne pas voir en ce nouveau venu le vrai «Orphelin de l'Europe» né de Stéphanie de Bade, bel et bien survivant d'une criminelle entreprise qui l'a dépouillé de tout, sauf de son prénom, qui est celui de plusieurs ascendants de Bade, et de quelques pièces de sa layette, marquées aux initiales C. F. B. comme le seront ses peintures ? Héritaire aussi la distinction native, comme la prestance, le goût inné de l'art et le refus systématique du labeur manuel, des œuvres dites serviles.

Dans quelles conditions se passa sa jeunesse ? Mystère. Sans doute, elle s'écoula, ainsi que son enfance, dans la ville voisine de Colmar, où pouvait en tout cas se développer son goût de l'art pictural. Les rares écrits qu'il nous a laissés font conclure à un bilinguisme¹⁷ suffisant pour enseigner les éléments du français à ceux qui seront, plus tard, ses élèves occasionnels et des camarades de soirées.

Mais bientôt le jeune homme réalise qu'il n'est pas dans son milieu : cette prise de conscience l'empêche de s'épanouir et assombrit son existence. Il se rend compte de sa situation anormale, en marge de la famille et de la cité.

C'est à ce moment qu'il faut placer l'intervention, dans la vie de Charles-Frédéric Brun, de ce chanoine Helzelet dont le ministère pastoral et les origines familiales l'avaient mis en contact, non seulement avec l'évêché de Strasbourg, mais avec sa propre parenté du Brisgau. Diplômé-né, il a pu s'introduire à la cour de Bade, dont les rapports n'ont pas toujours été faciles entre l'Electeur et la Suisse; le mari de Stéphanie ne voulut-il pas profiter des liens de parenté de sa femme avec Napoléon pour demander à ce dernier la Suisse entière à titre de «royaume d'Helvétie» !¹⁸

On ne saurait pour autant soupçonner Helzelet d'avoir trempé dans les machinations de la Hochberg, quoique le drame de la substitution du nouveau-né se soit déroulé pendant son activité pastorale à Grandfontaine.

¹⁷ Voir par exemple dans la lettre à Antoine (J. Giono, *op. cit.*, p. 154), les expressions : «... que vous jouissiez d'une parfaite santé pendant votre être», ou : «cette funeste monde», ou encore : «je profite aussi l'occasion...», etc.

¹⁸ *Dictionnaire historique et géographique de la Suisse*, t. I, 1921, p. 496, art. *Bade*, par Carl Brun.

D'ailleurs, les événements avaient modifié les droits de succession à la cour de Bade : ainsi qu'on l'a dit, le mari de Stéphanie mourait en 1818 et le titre de grand-duc passait à un de ses oncles décédé en 1830. Triomphe de la Hochberg dont le fils Léopold occupe le trône grand-ducal jusqu'à sa mort en 1852.

Stéphanie, devenue veuve très jeune, après avoir brillé à la cour de Baden-Baden — un moment le rendez-vous de l'Europe blasonnée — voit ses trois filles quitter le foyer pour devenir l'une lady Douglas, marquise anglaise, la deuxième princesse Wasa de Suède et la troisième princesse de Hohenzollern. Elle reste seule, soumise aux vicissitudes des napoléonides errants, intimement liée à son oncle d'adoption, l'ex-roi Jérôme, et meurt à Nice en 1860¹⁹.

A-t-elle jamais pu tirer au clair le mystère des berceaux vides ? Certes, non.

Quant à nous, il nous sera permis de résumer les conclusions de l'hypothèse que nous venons de présenter, qui concordent bien avec la réalité des faits.

Celui qui se disait Charles-Frédéric Brun serait le premier des fils du grand-duc Charles-Louis-Frédéric de Bade-Beauharnais, né le 29 septembre 1812, à Baden-Baden. Substitué après l'ondoiement sous le prénom de Charles-Frédéric, il fut élevé à Colmar ; de là sa formation bilingue et son accent alsacien, mais aussi l'absence d'inscription à l'état civil, qui l'obligera plus tard à suppléer à son acte d'origine par des moyens de fortune. Lui-même restera sa vie entière sous le poids de cette constatation, qu'il ignore à la fois sa famille et sa patrie.

Quand et comment pourra-t-il remplacer ses papiers par le fameux «Mandement» abbatial lu au prône de Salvan en janvier 1826 ? Fatigué par un long usage, aux feuillets jaunis, cousus et recroquevillés, ce document-passeport a dû lui être remis bien avant son arrivée dans le pays en 1843. Peut-être lors du colloque — probablement concerté — à l'Abbaye de Saint-Maurice, le 22 décembre 1830 ?²⁰

Helzelet connaissait-il l'identité de son protégé ? Il est difficile de le prouver, sans toutefois exclure cette possibilité, car des bruits avaient couru dans la région du Haut-Rhin... Mais secret professionnel et même secret de confessionnal !

¹⁹ Marguerite Castillon du Perron, *La princesse Mathilde. Un règne féminin sous le second Empire*, Paris, 1953, pp. 87, 123 et 155.

²⁰ Voir ci-dessus, note 8.

A propos de son transfert de la cure de Salvan à celle de Vollèges — fût-il d'ailleurs jamais celui de l'abbé Macaire qui de curé devint vicaire — il faut se souvenir que la révolution de Juillet avait eu des répercussions dans le Bas-Valais ; le comte-abbé de Rivaz supportait assez mal l'attitude trop démocratique de certains chanoines, en particulier celle des deux auteurs du libelle intitulé *L'arbre de la liberté en Valais en 1831*, auxquels se joignait Helzelet, le protestataire de 1812, tous trois tombés en sa disgrâce. Mais sur son lit de mort, en juillet 1834, il proposa au roi de Sardaigne, pour la petite croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare, les chanoines Blanc et Barman, qui furent admis²¹, cependant que M. Helzelet, à la demande de Mgr Bagnoud, la recevait en 1846²².

C'est donc par un chevalier royal que, à son retour de Savoie, le malheureux Charles-Frédéric de Bade, alias Brun, sera accueilli à la cure de Vollèges, avant de poursuivre ses pérégrinations.

Maurice GROSS

²¹ Eug. Gross, *op. cit.*, cahier XII, fol. 393.

²² L. Dupont Lachenal et Henri Favre, *La paroisse de Finhaut : son église et ses curés*, dans *Annales Valaisannes*, 1951, p. 409 (n° 16).